

SOMIO INVESTMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 12.154.442,38 €
Siège social : 91 Rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris (75008)
RCS Paris n°537 798 704

(la « **Société** »)

0380

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 13 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le treize mars,

L'ensemble des associés de la Société :

- Monsieur **Laurent RIBARDIERE**, titulaire de la pleine propriété de DIX MILLIONS CINQ CENT HUIT MILLE CENT ONZE (10.508.111) parts sociales de catégorie A1 et de la pleine propriété de CINQ (5) parts sociales de catégorie B de la Société ;
- Madame **Asmae BENKIRANE**, titulaire de la pleine propriété d'UNE (1) part sociale de catégorie A2 et de la pleine propriété de CINQ (5) parts sociales de catégorie B de la Société ;
- La société **TIBER 5** (RCS Nanterre n°951 889 302), titulaire de la pleine propriété de DEUX MILLIONS CENT QUINZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT (2.115.280) parts sociales de catégorie A2 de la Société ;
- Monsieur **Sami RIBARDIERE**, titulaire de la pleine propriété de QUATRE (4) parts sociales de catégorie A1 de la Société ; et
- Madame **Yasmine RIBARDIERE**, titulaire de la pleine propriété de QUATRE (4) parts sociales de catégorie A1 de la Société ;

(ci-après les « **Associés** »)

détenant ensemble l'intégralité des DOUZE MILLIONS SIX CENT VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT DIX (12.623.410) parts sociales de catégorie A1 et A2 et des DIX (10) parts sociales de catégorie B composant le capital social de la Société,

ayant pris connaissance :

- du rapport du Gérant,
- du texte du projet des décisions, et
- des statuts actuels de la Société (les « **Statuts** »),

ont pris, par acte sous seing privé, conformément à l'article 24.1 des Statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Gérant ;
- Transfert du siège social de la Société et modification corrélative de l'article 4 des Statuts de la Société ;
- Transformation de la Société en société civile ;
- Approbation des statuts de la Société sous sa nouvelle forme de société civile ;

- Nomination des Gérants de la Société ;
- Constatation du terme du mandat des Commissaires aux comptes de la Société ; et
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du Rapport du Gérant et des Statuts de la Société,

Prennent acte que le siège social actuel de la Société est situé au :

« 91 rue du faubourg Saint Honoré à Paris (75008) »

Décident de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante :

« Chez SAP - 6 Bis Avenue Durante à Nice (06000) »

Décident, en conséquence de ce qui précède, de modifier l'article 4 des Statuts de la Société relatif au siège social, qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au : Chez SAP - 6 Bis Avenue Durante à Nice (06000).

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale extraordinaire, et partout ailleurs en France, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La gérance peut créer des succursales partout où elle le juge utile. »

DEUXIEME DECISION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport du Gérant de la Société,

Constatent que toutes les conditions légales requises pour transformer la Société en société civile sont remplies,

Décident en conséquence la transformation de la Société en société civile régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur concernant les sociétés civiles.

La Société, conservant sa personnalité juridique, continue d'exister sous sa forme nouvelle entre les titulaires des parts sociales composant le capital social et entre les personnes qui pourront devenir propriétaires par la suite, tant de ces parts sociales que de celles créées ultérieurement.

Le capital social reste fixé à la somme de DOUZE MILLIONS CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-DEUX EUROS ET TRENTE-HUIT CENTIMES (12.154.442,38 €).

Il reste divisé en DOUZE MILLIONS SIX CENT VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT DIX (12.623.410) parts sociales, toutes privilégiées, dites « B », « A 1 » et « A2 », appartenant à chacun des associés dans les proportions suivantes :

- pour Monsieur Laurent RIBARDIERE : DIX MILLIONS CINQ CENT HUIT MILLE CENT ONZE (10.508.111) parts sociales de catégorie A1 et CINQ (5) parts sociales de catégorie B de la Société ;
- pour Madame Asmae BENKIRANE : UNE (1) part sociale de catégorie A2 et CINQ (5) parts sociales de catégorie B de la Société ;

- pour la société TIBER 5 (RCS Nanterre n°951.889.302) : DEUX MILLIONS CENT QUINZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT (2.115.280) parts sociales de catégorie A2 de la Société ;
- pour Monsieur Sami RIBARDIERE : QUATRE (4) parts sociales de catégorie A1 de la Société ; et
- pour Madame Yasmine RIBARDIERE : QUATRE (4) parts sociales de catégorie A1 de la Société ;

Les Associés demeurent donc inchangés, ainsi que la répartition entre eux du capital social de la Société.

La durée et la dénomination sociale de la Société ne sont pas modifiés.

La Société demeure soumise à l'impôt sur les sociétés.

L'objet social de la Société est modifié pour adopter l'objet social suivant :

- *« la réalisation de prestations de services auprès de personnes physiques ou morales, que la Société ait ou non des liens en capital avec les bénéficiaires de ces prestations, à la condition toutefois que la réalisation de ces prestations ne modifie pas le caractère civil de la Société,*
- *l'acquisition (par tous moyens et tous modes de financement, dont le crédit-bail) et la détention de toutes valeurs mobilières et autres instruments financiers, de toute participation dans des sociétés françaises ou étrangères,*
- *la gestion active comme holding animatrice des filiales et participations visées à l'alinéa qui précède, et à ce titre la fourniture de prestations de services dans les domaines comptable, stratégique, commercial, marketing, financier, juridique et fiscal au bénéfice desdites filiales et participations ;*
- *la gestion active de tout portefeuille-titres et portefeuille de valeurs mobilières,*
- *et, plus généralement, toutes opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère exclusivement civil de la Société. »*

TROISIEME DECISION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport du Gérant de la Société,

En conséquence de la transformation de la Société en société civile,

Connaissance prise du projet de nouveaux statuts de la Société sous sa nouvelle forme de société civile qui figure en Annexe 1 au présent acte, et après avoir pris connaissance de ce projet de statuts dans son intégralité,

Décident d'adopter ces nouveaux statuts, article par article, puis dans leur intégralité, à compter de ce jour.

QUATRIEME DECISION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport du Gérant de la Société,

Constatent que, du fait de la transformation décidée au sein de la première décision qui précède, les fonctions de Gérant de Madame Asmae BENKIRANE et de Monsieur Laurent RIBARDIERE prennent fin ce jour de plein droit.

La Société sera désormais gérée et administrée par un ou plusieurs Gérants.

Les comptes de l'exercice en cours seront arrêtés par le Gérant, il en sera de même pour le rapport sur les comptes dudit exercice.

Les Associés, en conséquence de ce qui précède, **décident** de nommer :

- (i) en qualité de Gérant sous sa nouvelle forme de société civile, dans les termes et sous les conditions prévues par les statuts de la Société, pour une durée indéterminée :

Madame Asmae RIBARDIERE, née BENKIRANE,
née le 24 juillet 1966 à Oujda (Maroc),
demeurant [REDACTED],
de nationalité française,

Madame Asmae RIBARDIERE intervient aux présentes pour déclarer qu'elle accepte ces fonctions, qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne lui interdit de les exercer et qu'elle n'est soumise à aucune incompatibilité à ce sujet.

Madame Asmae RIBARDIERE disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société sous réserve, et dans la limite, des attributions reconnues par la loi ou les statuts de la Société au Gérant.

Les Associés **décident** de reporter à une décision ultérieure la question de la rémunération du Gérant de la Société, précision donnée que Madame Asmae RIBARDIERE aura droit, sur justificatifs, au remboursement de tous les frais professionnels exposés dans l'exercice de ses fonctions.

- (ii) en qualité de Gérant sous sa nouvelle forme de société civile, dans les termes et sous les conditions prévues par les statuts de la Société, pour une durée indéterminée :

Monsieur Laurent RIBARDIERE
né le 11 mars 1964 à Courbevoie (92),
demeurant [REDACTED],
de nationalité française,

Monsieur Laurent RIBARDIERE intervient aux présentes pour déclarer qu'il accepte ces fonctions, qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne lui interdit de les exercer et qu'il n'est soumis à aucune incompatibilité à ce sujet.

Monsieur Laurent RIBARDIERE disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société sous réserve, et dans la limite, des attributions reconnues par la loi ou les statuts de la Société au Gérant.

Les Associés **décident** de reporter à une décision ultérieure la question de la rémunération du Gérant de la Société, précision donnée que Monsieur Laurent RIBARDIERE aura droit, sur justificatifs, au remboursement de tous les frais professionnels exposés dans l'exercice de ses fonctions.

CINQUIEME DECISION

Les Associés,

Prennent acte que :

- la société **AUDIT, CONSEILS & INFORMATIQUE (ACI)**, représentée par Monsieur Christophe MAURIN, 80 boulevard Flandin à Paris 16^{ème} (75116), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 348.557.984, Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Paris,

a été désignée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société (ci-après le « **Commissaire aux Comptes Titulaire** »), et

- la société **SFECO & FIDUCIA AUDIT**, 50 rue de Picpus à Paris 12^{ème} (75012), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 712.042.639, Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Paris,

a été désignée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société (ci-après le « **Commissaire aux Comptes Suppléant** »),

Prennent acte que, compte tenu de la transformation de la Société en société civile décidée au sein de la première décision qui précède, le contrôle des comptes n'est plus obligatoire dans la Société issue de la transformation,

Prennent acte que, du fait de la transformation décidée au sein de la première décision qui précède, les fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société et les fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société prennent fin ce jour de plein droit.

Décident de ne pas procéder à la désignation volontaire de nouveaux Commissaires aux comptes de la Société sous sa nouvelle forme de société civile.

SIXIEME DECISION

Les Associés,

Donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, y compris tous dépôts au greffe du Tribunal de commerce de Paris.

☞

Signatures en page suivante

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'ensemble des Associés de la Société.

Monsieur **Laurent RIBARDIERE**

« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de Gérant

Signé par :

D37A6185B90D4D7...

Madame Asmae RIBARDIERE, née BENKIRANE

« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de Gérant

DocuSigned by:

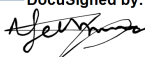
820929AF05B04F1...

Monsieur **Sami RIBARDIERE**

DocuSigned by:

B136A63120F6493...

Madame Yasmine RIBARDIERE

DocuSigned by:

9AAF57E9200C4C1...

Pour la société **TIBER 5**

Madame Asmae BENKIRANE

DocuSigned by:

820929AF05B04F1...